



INSCRIPTION FORMATION B.N.S.S.A (accéléré) / SECOURISME

• ADHÉRENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal + Ville :

Profession :

Téléphone :

E-mail :

Comment nous avez-vous connu ?

Bouche à oreille

Presse

Internet

Affiche

Autre, préciser :

• + SI L'ADHÉRENT EST NON MAJEUR (avoir 17 ans révolus le jour de l'examen)

PÈRE / Nom - Prénom :

Profession :

E-mail :

Tél :

MÈRE / Nom - Prénom :

Profession :

E-mail :

Tél :

• BNSSA EN ACCÉLÉRÉ (Pour nageurs confirmés !) ou RÉVISION

Sur Montpellier du Lundi 15 au Samedi 20 avril 2024. Piscine à déterminer.

Horaires : 17h30-21h. A confirmer

Attention, test d'entrée avant participation à la formation.

Détails : 6h de réglementation du lundi au jeudi et 12h d'entraînement aquatique sur la semaine. Un livret de formation sera transmis par mail à chaque candidat.

• FORMULE (cochez votre choix)

BNSSA accéléré avec Pse1 ou Pse2 (460€)

Révision BNSSA+Recyclage Pse1/2 (240€)

BNSSA accéléré avec recyclage Pse 1 (320€)

Révision BNSSA (180€)

BNSSA accéléré avec Pse1 + Pse2 (690€)

Pse1 ou Pse2 (260€)

BNSSA accéléré déjà Pse1 ou 2 à jour (250€)

Recyclage Pse1 ou Pse2 (70€) *

Attention : Frais d'examens 40 € à régler le jour J.

Pour toutes les formules Bnssa, rajouter un chèque de 30 € à l'ordre de la FNMNS. Si obtention du diplôme BNSSA, une assurance en responsabilité civile professionnelle sera automatiquement souscrite.

*Pour les journées de Recyclages Pse, les dates seront communiquées sur demande et un lien vous sera transmis.

• **FORMATION SECOURISME sur Montpellier /Carnon (cochez votre choix)**

PSE 1

ET/OU

PSE 2 .

- Du 12 au 16/02/2024 à Montpellier
- Du 19 au 23/02/2024 à Montpellier
- Du 08 au 12/04/2024 à Montpellier

- Du 16 au 19/04/2024 à Carnon
- Du 18 au 21/06/2024 à Carnon

FORMATION CHOISIE : _____

MONTANT TOTAL : _____€

Banque : _____ **Règlement à l'ordre de M.A.T.**

Chèque 1 N° _____ **Montant** _____€

Chèque 2 N° _____ **Montant** _____€

Chèque 3 N° _____ **Montant** _____€

DOSSIER À FOURNIR PAR ACTIVITÉ

PSE1 ou et PSE2 : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 1 A4 timbrée à 100g + 1 petite timbrée à 20g
Recyclage / Formation Continue : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 1 A4 timbrée à 100g + 1 petite timbrées à 20g + copie du diplôme initial + copie du dernier recyclage
B.N.S.S.A. : 1 photo + copie CNI + 1 enveloppe à votre adresse : 1 A4 timbrée à 100g + certificat médical d'aptitude au Sauvetage Nautique + copie du PSE1 ou PSE2 (ou de la dernière révision si déjà obtenue).

ATTENTION : Toute activité ayant commencée est due. Il ne sera pas effectué de remboursement.

Tout cours non suivi est perdu. Dès votre inscription, vous devenez membre de l'association Montpellier Triathlon (MAT). Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles dans nos locaux. **Nous ne pouvons pas vous envoyer de confirmation d'inscription : afin de vérifier si votre dossier est bien pris en compte, merci de nous contacter par mail ou téléphone.** En cas de problèmes techniques dans les bassins occupés, l'association n'est pas responsable.

L'association MAT se réserve le droit de prendre des photos et films lors des entraînements, compétitions et manifestations pour son usage de communication: prospectus, affiches et site.

En ce qui concerne la formation BNSSA, Montpellier Triathlon (MAT) et la FNMNS notre partenaire, se réservent le droit de présenter ou non les candidats à l'examen final suivant leurs résultats aux examens blancs, leur assiduité durant la période de formation et si Pse 1 à jour.

Date : _____ **Signature :**

Montpellier triathlon
551 Rue de la Métairie de Saysset
34070 Montpellier